



Compte rendu du Conseil Municipal Commune de Saint Martin de Boscherville du 17 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept octobre à vingt heures quarante-cinq

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Thierry CHAUVIN, Maire

Etaient présents : Sylvie BOURGAIS, Frank COLLIAUX, Bertrand DEMEILLIERS, Lucie DORANGE, Sylvain GODU, Fabien GRAS, Béatrice LEFRANÇOIS, Gilles LE BOUSSE, Catherine LOUISET, Isabelle PESQUET, Catherine PHILIPPE, Paquita ROBITAILLE

Absents excusés : Francine LANSSADE, Mathilde LERONDEL, John POIRREE, Maxime HINFRAY ayant donné pouvoir à Sylvie BOURGAIS, Renaud SAINT ayant donné pouvoir à Thierry CHAUVIN, Alain VEYRONNET ayant donné pouvoir à Gilles LE BOUSSE

Formant la majorité des Membres en exercice

Secrétaire : Lucie DORANGE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

[Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 14 septembre 2023](#)

Approuvé par 12 voix pour, 4 voix contre et 0 abstention.

[Métropole – Demande de participation ARMADA 2023](#)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** les dépenses présentées,
- **autorise** Monsieur le Maire à solliciter une participation financière auprès de la Métropole Rouen Normandie,
- **confirme** l'inscription des dépenses au budget primitif 2023.

[Métropole – Demande de subvention FAA fonctionnement](#)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **sollicite** la participation de la Métropole Rouen Normandie pour la prestation pose et dépose des illuminations de Noël par la société Bouygues Energies et Services,
- **autorise** Monsieur le Maire à déposer une demande d'aide au titre du FAA fonctionnement pour l'année 2023.

[Subvention association « En avant Simone »](#)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement à l'association « En avant Simone » d'une subvention de 500 € pour l'année 2023.

[Participation financière au Trail « La Verticale Boschervillaise »](#)

Monsieur Renaud SAINT, Conseiller Municipal ayant donné pouvoir à Thierry CHAUVIN, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- **approuve** la participation de la commune à cet évènement sportif,
- **autorise** Monsieur le Maire à prendre en charge le frais de communication et de mise en place de la sécurité à hauteur maximum de 500 € TTC,
- **confirme** l'inscription des dépenses au budget primitif 2024.

Compte rendu du Conseil Municipal
Commune de Saint Martin de Boscherville
du 17 octobre 2023

Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de la liste des membres de la Commission de contrôle des listes électorales et nomme les élus ci-dessous :

Commission de Contrôle des Listes Electorales						
Titulaires				Suppléants		
	Prénom	Nom	Commentaire	Prénom	Nom	Commentaire
1	Francine	LANSSADE	En charge de la commission	Bertrand	DEMEILLIERS	
2	John	POIRREE		Maxime	HINFRAY	
3	Catherine	PHILIPPE		Mathilde	LERONDEL	
4	Paquita	ROBITAILLE		Alain	VEYRONNET	
5	Gilles	LE BOUSSE		Catherine	LOUISET	

Désignation d'un référent « laïcité »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Madame Béatrice LEFRANÇOIS, Maire Adjoint, en tant que référent laïcité.

Levée du Conseil Municipal à 22H20


Thierry Chauvin, Maire

Le Procès-Verbal relatant la séance du Conseil Municipal du 17 octobre 2023, sera publié ultérieurement sur le site internet de la commune ainsi que sur le panneau d'affichage.